



ECLOSE

Présentation : ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire¹, courcier² ou péréquaire², délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation : les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité : les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin : consulter le guide « *retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945* » [en ligne sur <https://archives.isere.fr/>].

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Vienne

Canton (jusqu'en 2014) : Saint-Jean-de-Bournay

Canton (depuis 2015) : /

La graphie exacte d'Eclosse est sans accent sur le « E » majuscule³

Le 1er janvier 2015 les communes d'Eclosse et Badinières ont fusionné pour former Eclosse-Badinières.

Historique de la conservation des archives de la commune

Les archives d'Ancien Régime ont été conservées à partir du milieu du XVIII^e - elles sont en grande partie déposées aux Archives de l'Isère.

Les archives du début du XIX^e siècle ont été conservées, mais elles sont ensuite très lacunaires pour les décennies suivantes jusqu'aux années 1950 (par exemple le recensement militaire 1820-1842, puis à partir de 1920, ou les listes électorales 1848-1861 et à partir de 1948).

Archives de la commune conservées en mairie d'Eclosse-Badinières

1 - Classées : oui

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste chargée des communes aux A.D.I., 1992, continué par l'archiviste itinérante de la communauté d'agglomération des Portes de l'Isère, 2020 [rép. consultable aux A.D.I.].

¹ En quelque sorte, ancêtre de la matrice cadastrale pour l'Ancien Régime (antérieur à 1790). Pour plus d'explications voir le site internet des Archives départementales de l'Isère https://archives.isere.fr/sites/isere-archives-fr/files/inline-files/fiche_cadastre_ancien_regime_v3.pdf

² Le courcier ou le péréquaire est le registre où sont notées les mutations survenues dans les propriétés inscrites dans le parcellaire.

³ Recueil des Actes Administratifs de la préfecture, 1957 n°1 [coté aux ADI : Per2737/74].



2 - Documents principaux :

Actes d'assemblée.	1730-1756, 1763-1790
Registres paroissiaux :	
paroisse d'Eclosse.	1654-1792
paroisse de Sainte-Anne-d'Estrablin.	1704-1707
Délibérations.	1792-1801, dep. 1838
Etat civil.	dep. 1793
Recensement de la population	1820, 1826, 1921-1975
Plan cadastral.	1835

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1 - Classées : oui

Cote : 4 E 253

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste chargée des communes, 1991, 7 p. [rép. consultable sur <https://archives.isere.fr/>].

Métrage : 0,7 mètre linéaire

2 - Documents principaux :

Parcellaire.	XVII ^e s.
Rôles d'impositions.	1729-1764, 1771-an III

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1 - Aux Archives départementales de l'Isère :

2E782/2	Exactions de troupes en 1627-1628 : pièces de procédure pour des communautés dont Eclosse (1629).	
4E584/35	Municipalité de canton de de Châtonnay ⁴ : délibérations.	an IV-an VIII

⁴ La municipalité de canton de Châtonnay administre de l'an IV à l'an VIII les communes de Châtonnay, Arzay, Champier, Eclosse, Lieudieu, Nantoin et Semons.